

**COPROPRIÉTÉ PASCAL - LA TRONCHE  
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION  
DU CONSEIL SYNDICAL  
DU 19 MAI 2011**

Le conseil syndical de la copropriété Pascal s'est réuni le **19 mai 2011 à 18 heures** dans la salle de réunion sous le centre commercial Doyen Gosse à La Tronche.

**Étaient présents :**

Madame LOTITO, Madame COMITI, Monsieur REY, Monsieur LOIODICE.

**Election du Président du conseil syndical :**

Monsieur REY a été élu à l'unanimité président du conseil syndical sur la base d'un programme ou plan d'actions présenté aux membres présents :

- Un rendez-vous une fois par mois sur un format court (1 heure),
- Un ordre du jour et un compte-rendu diffusé et affiché systématique,
- Un niveau d'exigence envers le syndic renforcé : méthodologie d'échanges, validation et prise de décision, rendre compte, suivi des factures en temps réel,
- Une méthodologie de travail et de communication avec l'ASDG pour mieux définir et partager les priorités d'actions : chauffage (contrat, amélioration technique), espaces verts (plan pluriannuel de plantation), vrd (flux de circulation, éclairage),
- Une participation des occupants aux débats : un rdv spécifique et/ou un temps partagé en conseil syndical suivant l'actualité,
- Un plan d'actions définis avec un suivi/état d'avancement sur les dossiers prioritaires :
  - conditions de circulation/stationnement,
  - mise en concurrence contrat syndic,
  - dossier gardienne,
  - sécurité incendie/mise à jour + évolution réglementaire,
  - présence au sein des commissions

Afin d'améliorer les échanges entre le conseil syndical et l'ensemble des occupants de la copropriété, il est donc prévu d'organiser périodiquement des permanences du conseil syndical auxquelles pourront participer toutes les personnes intéressées (copropriétaires, locataires). La première de ces permanences aura lieu **le mardi 14 juin à 18 H** dans la salle de réunion située sous le centre commercial.

**Flux de circulation :**

Le président de l'association syndicale Doyen Gosse a été saisi sur la possibilité d'engager une étude pour :

- sécuriser les voiries et les cheminements piétons,
- améliorer le stationnement des deux roues sur le groupe Doyen Gosse.

**Esthétique générale de la copropriété :**

Suite à la recrudescence de personnes qui entreposent régulièrement du linge ou des objets divers sur leurs balcons, le conseil syndical a décidé de remettre à l'ensemble des occupants de la copropriété un livret d'accueil qui rappellera notamment les principaux articles du règlement de copropriété. Des informations utiles permettront également de mieux comprendre le fonctionnement de la copropriété, l'association syndicale, les bons réflexes...

Le syndic rédigera et proposera ensuite au conseil syndical un projet de livret de ce type.

**Poste de gardien de la copropriété :**

Il a été convenu d'organiser une entrevue avec Maître PONCET pour faire un point sur l'avancée de ce dossier et fixer un planning des actions à engager.

**Rendez-vous :**

**Réunion ouverte à tous : mardi 14 juin.**

**Réunion du conseil syndical : lundi 27 juin.**

**LE SYNDIC**